

## RETOUR SUR L'ANNÉE 2017

Le courage et l'engagement sont deux éléments clés du succès.

Avec son accent constant sur la formation judiciaire, en 2017, le REFJ a continué de proposer à la magistrature européenne une offre de formation initiale et continue étendue, reposant sur l'expertise des meilleurs spécialistes, des méthodologies uniques, des technologies modernes, ainsi qu'un large éventail d'activités et de ressources.

Le programme d'échanges à l'intention des autorités judiciaires reste l'activité phare du REFJ. En 2017, 2 694 juges et procureurs provenant de toute l'Europe ont pris part aux échanges judiciaires et aux visites d'étude organisées dans le cadre de ce programme – ce qui représente une augmentation de plus de 20 % par rapport à l'année précédente. Si l'on examine l'ensemble des activités de formation mises en place par le REFJ, ce sont pas moins de 6 317 juges, procureurs, formateurs et stagiaires représentant l'ensemble des États membres de l'UE qui ont participé aux formations organisées par le Réseau. Au total, 30 612 jours de formation ont été proposés – soit 3 300 jours de plus qu'en 2016.

Outre les réalisations en lien avec la formation judiciaire, le Réseau a également entrepris de nombreuses initiatives importantes en 2017. De nouveaux protocoles d'accord ont été conclus et d'autres ont été renouvelés. Le REFJ a aussi travaillé avec diligence sur son plan stratégique 2021-2027, qui orientera les efforts déployés par le Réseau dans les années à venir.

Durant l'année, le REFJ a assisté à d'importants rassemblements en Europe et dans le monde. Lors de sa 8e Conférence sur la formation de la magistrature organisée aux Philippines, l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT) a ratifié une déclaration visant à établir les principes directeurs relatifs à la conception et à l'exécution de la formation judiciaire. Ces principes directeurs étaient largement inspirés des principes de la formation judiciaire définis par le REFJ. Le Réseau a également accueilli des délégations et des invités de toute l'Europe, ainsi que d'Afrique et d'Asie.

La qualité de la formation restant au centre de ses priorités, le REFJ a produit un manuel intitulé Lignes directrices du groupe de travail « Méthodes de formation judiciaire » pour l'évaluation des pratiques en matière de formation judiciaire, un guide pratique destiné à faciliter l'évaluation des activités de formation. Les innovations technologiques et informatiques ont également occupé une place importante, avec le développement de webinaires, de bases de données, de ressources virtuelles et de plates-formes de traitement.

L'année 2017 a aussi connu son lot de célébrations. Le Bureau du Procureur général de la République d'Estonie et le Bureau du Procureur général de la République de Lituanie, tous deux observateurs de longue date, sont devenus membres du Réseau à part entière. Par ailleurs, deux autres membres, à savoir l'Institut national de la magistrature de Roumanie (INM) et l'Académie de droit européen (ERA), ont célébré leur 25e anniversaire !

En ce qui concerne le futur, le REFJ continue de préparer l'avenir. Le Réseau a signé une convention de subvention avec la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) en vue d'obtenir une subvention spéciale au titre de l'Instrument d'aide de préadhésion (IAP), qui permettra la participation des juges et procureurs des Balkans occidentaux à ses activités.

Je vous invite dès à présent à consulter le présent rapport annuel, qui met en lumière les réalisations du REFJ en 2017 et illustre les bénéfices dont nous pouvons tous profiter à mesure que nous, en tant que Réseau, nous engageons courageusement en faveur de la sphère judiciaire et aidons à façonner l'avenir de la magistrature.

**Juge Wojciech Postulski**  
Secrétaire général du REFJ

Les informations et opinions exposées dans la présente publication sont propres au REFJ et la Commission européenne ne saurait être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.



Avec le soutien financier du Programme  
Justice de l'Union européenne



**Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)**

123, rue du Commerce B-1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 280 22 42

Fax : +32 2 280 22 36

[www.ejtn.eu](http://www.ejtn.eu)

## LE REFJ EN BREF

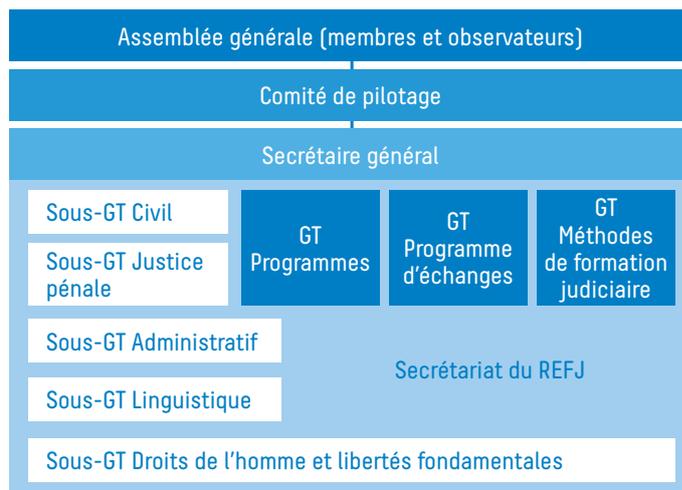
Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) est une association internationale sans but lucratif régie par les dispositions de la loi belge sur les associations. Le REFJ rassemble les institutions de formation judiciaire de tous les États membres de l'Union européenne (UE) et défend les intérêts de plus de 120 000 juges, procureurs et formateurs judiciaires européens.

Institué en 2000 par la Charte de Bordeaux, le REFJ établit ses premiers groupes de travail la même année. Il continue de prospérer et crée, en 2005, son fameux Programme d'échanges pour les autorités judiciaires. Un vaste portefeuille de formations est progressivement développé et, en 2014, le Conseil de l'Union européenne reconnaît l'importance fondamentale du REFJ dans la sphère de la formation judiciaire européenne.

Le REFJ est une association unique rassemblant les 37 institutions chargées de la formation judiciaire dans tous les États membres de l'UE. Par ailleurs, il travaille avec plus de 10 observateurs et a déployé des efforts de collaboration avec 25 organisations partenaires en Europe en vue de concevoir, dispenser et promouvoir des programmes de formation conjoints. En 2017, quelque 185 experts et autres contributeurs ont participé à l'élaboration des programmes de formation du REFJ.

Le fonctionnement du Réseau repose sur un mandat bien défini, une déclaration d'orientation et 7 objectifs stratégiques.

La gouvernance et le fonctionnement du REFJ, qui visent à favoriser la démocratie interne et à stimuler la coopération, sont assurés par plusieurs organes.



## PRINCIPES DE LA FORMATION JUDICIAIRE

Une proposition phare a été présentée et adoptée lors de l'Assemblée générale du REFJ de 2016. Les délégués présents ce jour-là ont en effet approuvé à l'unanimité un document recensant les 9 grands principes qui sous-tendent la formation judiciaire.

Ce document s'adresse aux membres du corps judiciaire, qui peuvent s'en servir de fondement et de source d'inspiration pour la gestion de leurs besoins de formation judiciaire, ainsi qu'aux institutions membres, qui peuvent y trouver un cadre commun au sein duquel planifier et dispenser leurs activités de formation judiciaire.

### LES NEUF PRINCIPES DE FORMATION JUDICIAIRE :

1. La formation judiciaire est une formation pratique et pluridisciplinaire visant essentiellement la transmission de valeurs et de techniques professionnelles complémentaires à celles enseignées durant la formation juridique.
2. Chaque juge et procureur doit suivre une formation initiale avant ou au moment de sa nomination.
3. Tous les juges et procureurs ont le droit de bénéficier d'une formation continue régulière après leur nomination et tout au long de leur carrière. Il est de leur responsabilité d'entreprendre une telle formation. Chaque État membre doit mettre en place des systèmes permettant de veiller à ce que les juges et les procureurs soient en mesure d'exercer ce droit et cette responsabilité.
4. La formation fait partie de la vie professionnelle normale d'un juge et d'un procureur. Tous les juges et procureurs devraient pouvoir suivre une formation dans le cadre de leur temps de travail habituel, sauf dans le cas exceptionnel où cela nuirait à la bonne administration de la justice.
5. Conformément aux principes de l'indépendance judiciaire, la forme, le contenu et le mode de transmission de la formation judiciaire sont déterminés exclusivement par les institutions nationales compétentes.
6. La formation doit idéalement être dispensée par des juges et des procureurs préalablement formés à cette fin.
7. La priorité doit être accordée à des techniques pédagogiques actives et modernes.
8. Les États membres doivent mettre à la disposition des institutions nationales responsables de la formation judiciaire suffisamment de ressources financières et autres pour leur permettre d'atteindre leurs priorités et leurs objectifs.
9. Les plus hautes autorités judiciaires doivent soutenir la formation judiciaire.

## ACTIVITÉS DU REFJ EN 2017

En 2017, le REFJ a continué à répondre aux besoins de formation des juges, procureurs et formateurs judiciaires européens à tous les stades de leur carrière, de la formation initiale à la formation continue, au travers d'un large éventail de projets et de programmes. Par ailleurs, le REFJ a produit ou coproduit un grand nombre de publications reconnues. Toutes ces publications sont disponibles à la base de données sur les méthodologies et les ressources accessible depuis le site web du REFJ à l'adresse: <http://www.ejtn.eu/Methodologies--Resources/>

Scan me!



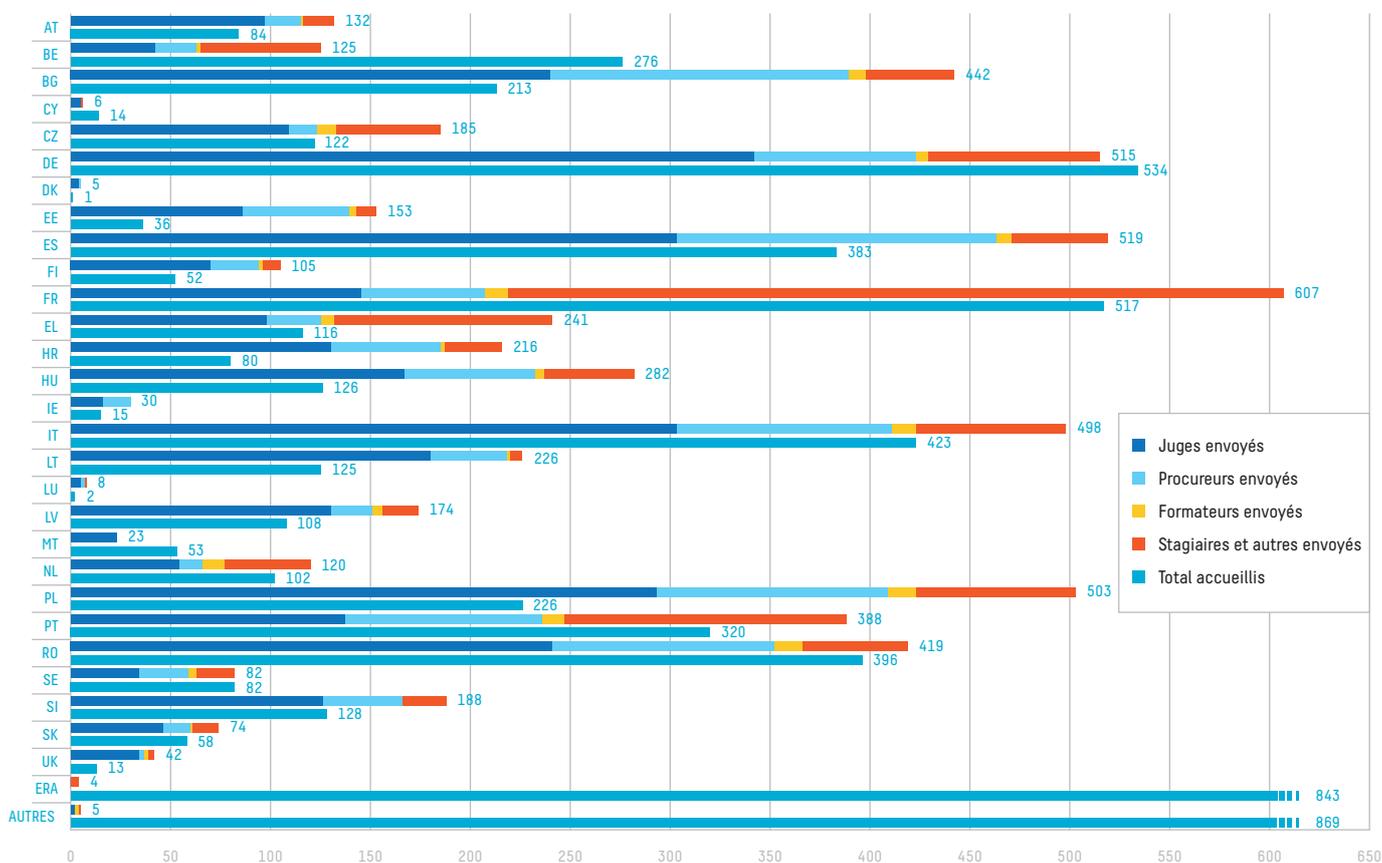
	<p>Le Programme d'échanges est l'activité phare du REFJ. Il permet aux juges, aux procureurs et aux formateurs judiciaires de toute l'Europe d'effectuer des échanges de courte ou de longue durée ainsi que des visites d'étude auprès des tribunaux, parquets et institutions de formation judiciaire des États membres de l'UE, mais aussi auprès de certaines institutions européennes.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 694 participants</li> <li>• 1 232 échanges/visites d'étude</li> <li>• 26 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme « Droit administratif » vise à concevoir et à mettre en œuvre des formations de qualité dans un grand nombre de domaines, parmi lesquels la législation de l'UE en matière d'asile, de droits de l'homme, de fiscalité et d'environnement.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 144 participants</li> <li>• 4 événements</li> <li>• 24 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme « Droit civil » a pour objectif de renforcer les compétences des professionnels de la justice de l'UE en leur proposant des séminaires portant sur la coopération judiciaire en matière civile ainsi que sur un large éventail de sujets liés au droit civil (droit de la famille, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle, responsabilité civile, droit des biens, droit commercial et droit des contrats).</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 279 participants</li> <li>• 6 événements</li> <li>• 26 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Face au nombre croissant d'affaires comportant une dimension transnationale, le programme « Justice pénale » du REFJ propose aux magistrats européens des séminaires de formation sur mesure dans le domaine du droit pénal. Ces séminaires adoptent une approche d'apprentissage par la pratique en vue de proposer des sessions pragmatiques et dynamiques.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 450 participants</li> <li>• 18 événements</li> <li>• 24 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme « Droits de l'homme et libertés fondamentales » réunit des représentants des institutions de formation judiciaire, de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) et du projet « HELP dans les 28 » du Conseil de l'Europe pour concevoir et mettre en œuvre des formations de qualité dans un large éventail de domaines en lien avec ces thématiques.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 130 participants</li> <li>• 3 événements</li> <li>• 21 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le programme linguistique du REFJ est destiné à former les magistrats de l'UE à la terminologie anglaise et française applicable à différents domaines du droit. Cette formation adopte une méthodologie interactive en petits groupes s'appuyant sur la présence simultanée de formateurs, d'un expert linguistique et d'un expert juridique.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 450 participants</li> <li>• 10 événements</li> <li>• 23 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Les activités relatives aux méthodes de formation judiciaire ont pour but d'encourager l'échange de bonnes pratiques judiciaires entre les professionnels de la justice et d'établir de nouvelles approches en matière de formation et de transmission de connaissances aux juges et procureurs européens.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 188 participants*</li> <li>• 8 événements</li> <li>• 26 nationalités participantes</li> </ul> <p><small>*Dont une réunion spéciale sur les projets bénéficiant d'un financement externe</small></p>
	<p>Le célèbre concours THEMIS, qui s'adresse aux futurs magistrats de l'UE en cours de formation initiale, est avant tout l'occasion d'initier des débats, de partager des valeurs communes, d'échanger des expériences, de discuter de nouvelles perspectives et de mettre en pratique les compétences judiciaires acquises.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 175 participants</li> <li>• 5 événements</li> <li>• 14 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le Catalogue+ vise à optimiser certaines formations déjà proposées par les membres du REFJ en finançant la participation de magistrats étrangers à ces activités et leur interprétation. Les formations sont ouvertes à l'ensemble des magistrats européens et couvrent différents domaines du droit, parmi lesquels les droits fondamentaux, le droit pénal et le droit civil.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 232 participants</li> <li>• 28 événements</li> <li>• 14 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le REFJ publie le Catalogue des activités des membres du REFJ qui contient toutes les activités de formation organisées par ses membres. Plus de 200 formations couvrant un large éventail de domaines sont ainsi proposées chaque année à la magistrature européenne.</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 143 participants</li> <li>• 143 événements</li> <li>• 11 nationalités participantes</li> </ul>
	<p>Le REFJ dispose de multiples outils en ligne - plates-formes, canaux, systèmes et ressources spécialement conçues pour faciliter la diffusion des connaissances et des informations, augmenter la participation et améliorer la gestion administrative des projets</p>	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 598 participants en formation mixte</li> <li>• 4 cours de formation en ligne</li> <li>• 63 podcasts</li> </ul>

# RÉALISATIONS

Évolution de la participation annuelle pour toutes les activités du REFJ



Magistrats envoyés et accueillis - Par membre et type



Nombre de participants dans les activités de formation du REFJ en 2017

